

Transports scolaires

Dès 3 ans et jusqu'à la terminale, les transports scolaires mis en place par la région Pays de la Loire s'adressent à tous les élèves.

Aleop est un service de transport mis en place par la région des Pays de la Loire. Il concerne les transports scolaires en car et en TER.

Pour qui ?



Le service Aleop s'adresse à tous les enfants scolarisés, dès 3 ans jusqu'à la terminale, et aux apprentis niveau 3 ou 4, demi-pensionnaires, externes ou internes, dans un établissement public ou privé sous contrat, ou dans une Maison Familiale Rurale.

Inscriptions

Pour la rentrée 2022/2023 les inscriptions ont lieu jusqu'au 19 juillet 2022. Ce délai dépassé, une majoration de 20€ sera appliquée pour toute inscription tardive sauf motif justifié.

Le tarif annuel est à partir de 110€ par enfant (élémentaire, collège, lycée et apprentis), quel que soit le moyen de transport utilisé, TER ou car, et gratuit à partir du 3^{ème} enfant transporté.

Un demi-tarif (55€) est applicable aux enfants scolarisés en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

L'inscription se fait en ligne, directement sur [le site Aleop](#) 

Les inscriptions au service de transport scolaire doivent être reformulées chaque année.

Service d'alerte

En cas de perturbations du service de transport scolaire sur la ligne de votre enfant, la communauté de commune d'Estuaire et Sillon a mis en place un système d'alerte par SMS pour prévenir les usagers d'incidents survenus sur la ligne.

Pour plus d'informations :

Aleop.paysdelaloire.fr 

[Les transports scolaires sur le territoire d'Estuaire et Sillon](#) 

Et aussi



Covoiturage



Gare SNCF



Aleop

<https://www.st-etienne-montluc.net/mon-quotidien/transports/transports-scolaires-2658.html>

